Le nouveau Conseil Municipal des Jeunes prend ses fonctions

Le nouveau Conseil Municipal des Jeunes prend ses fonctions

Lundi 25 novembre 2024, la salle du Conseil Municipal a accueilli l’installation des nouveaux membres du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ). Une cérémonie officielle qui marque le début de leur engagement pour représenter les jeunes de Trappes et les associer aux projets mis en place par la municipalité.

En présence du maire, de plusieurs élus et entourés de leurs familles, les 24 nouveaux membres du CMJ, âgés de 11 à 17 ans, ont reçu leurs écharpes et ont officiellement pris leurs fonctions pour une durée de deux ans.

Une installation officielle

La cérémonie a débuté par les discours du maire, Ali Rabeh, d’Abdelay Farqane, conseiller municipal en charge de la jeunesse, et de Sira Diarra, conseillère municipale en charge de l’engagement citoyen, qui ont rappelé les objectifs du CMJ : permettre aux jeunes de participer à la vie locale et porter des projets qui reflètent leurs besoins et leurs idées. Après la présentation de chaque élu, la remise des écharpes a symbolisé leur entrée en fonction.

Des projets concrets pour Trappes

Les membres du CMJ auront pour mission de proposer et de mettre en œuvre des projets pour améliorer la vie quotidienne des jeunes et contribuer à des initiatives collectives dans des domaines variés tels que l’environnement, la culture ou encore la solidarité.

Premières prises de paroles des jeunes membres du CMJ

Seilas Kuy (16 ans) et Hounaida Okaf (17 ans), respectivement en première et en terminale à la Plaine de Neauphle, ont profité de cette cérémonie pour présenter leurs motivations et partager leurs premières idées. Ce premier exercice public a permis de souligner leur engagement et leur volonté de s’impliquer activement dans la vie de la commune. Les membres du CMJ débutent maintenant leur mandat, avec pour ambition de représenter au mieux la jeunesse de Trappes. Pour leur première action

de terrain, les jeunes du CMJ ont participé à l’illumination du parvis de la mairie afin de marquer le début des fêtes de fin d’année.